

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
du Mardi 15 Décembre 2009  
A 11 h 00- à LA ROCHE BERNARD

**EXTRAIT DE DELIBERATION**

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Mardi 15 décembre 2009 à 11 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

**ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Jean-Pierre LETOURNEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan

**ABSENTS EXCUSES :**

- *Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique*
- *Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique*
- *Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine*
- *Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan*
- *Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan*

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur adjoint de l'I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION  
D'AMÉNAGEMENT  
DE LA VILAINE

REUNION  
2009  
12

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
du Mardi 15 Décembre 2009**

**I- ACTIONS**

**2. – Contrat de SAGE 2008-2012 :  
Subvention Agence de l'Eau Loire-Bretagne**

Le Contrat de SAGE 2008-2012 doit être décliné tous les ans en programme annuel. Ce contrat de SAGE rassemble plusieurs co-financeurs à partir des fonds issus du Contrat de Projet Etat Région. Cependant, certaines procédures d'instructions restent distinctes. Pour bénéficier des aides de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, il est donc nécessaire de faire des demandes spécifiques pour des actions devant être engagées dès le début de l'année 2010.

Cette demande de financement des différents projets porte sur les postes d'animation et sur les différentes prestations correspondantes. La subvention des postes peut concerner plusieurs rubriques : l'animation du SAGE, la mission d'assistance aux syndicats de bassin versant et le suivi du Contrat Restauration Entretien mené sur les Marais de Vilaine. Des prestations sont aussi engagées, souvent en appui direct de ces différents postes. Cela peut comprendre des études de terrain (inventaires, suivis), des interventions ou de la communication.

Afin de pouvoir bénéficier des aides de l'Agence de l'eau sur ces actions, une demande doit donc être transmise dès maintenant. Cependant, la définition du programme d'actions 2010 pourra être complétée et affinée suite, entre autre, au débat qui aura eu lieu sur la révision du SAGE et donc au travail que pourra réaliser l'Institution dans ce domaine.

**Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :**

- **adopte ce programme d'actions pour 2010 tel que présenté dans le tableau joint en annexe,**
- **sollicite l'aide financière de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne pour l'ensemble de ce programme,**
- **charge le Président de le signer, ainsi que toutes les pièces afférentes.**

Pour extrait conforme  
LE PRESIDENT

Yvon MAHE

**DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'AGENCE DE L'EAU**  
Programme 2010

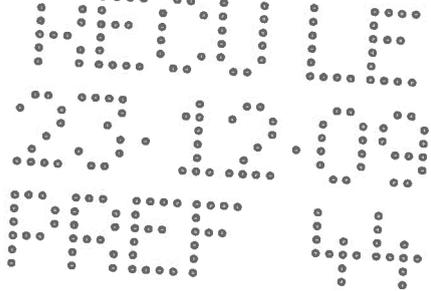
**Actions diverses**

Code action

	<b>Montant</b>	<b>Taux de subvention</b>	<b>Montant subv sollicité</b>
3 Formations de techniciens de syndicat	4 000 € TTC	50%	2 000 €
3 Intervention sols et transferts flux	8 000 € TTC	50%	4 000 €
7 Prestations révision SAGE	100 000 € TTC	60%	60 000 €
22 Etude télédétection	37 000 € TTC	50%	18 500 €
52 Suiwi bathymétrie	7 000 € TTC	50%	3 500 €
52 Suiwi bathymétrie	3 000 € TTC	50%	1 500 €
62 CRE, instruction de la DIG	9 000 € TTC	50%	4 500 €
65 Recensement, préservation et restauration des mares	20 000 €	40%	8 000 €
71 Inventaire des cours d'eau	100 000 € TTC	50%	50 000 €
91 Suiwi de la passe à poissons	30 000 € TTC	40%	12 000 €
92 Suiwi anguille	40 000 € TTC	50%	20 000 €
Extension licence IGN diffusion données internet (inondations)	10 120 €	40%	4 048 €
Serveur de données géographiques arcGis server (achat de logiciel)	30 000 €		16 000 €
Serveur de données géographiques arcGis server (installation)	10 000 € TTC		16 000 €
<b>Total HT</b>	<b>60 120 €</b>		<b>204 048 €</b>
<b>Total TTC</b>	<b>348 000 €</b>		

**Communication**

	<b>Montant</b>	<b>Taux</b>	<b>montant</b>
4 Impression guide plante	5 000 € TTC	30%	1 500 €
3 Prestation communication - Inscription internet	5 000 € TTC	50%	2 500 €
<b>Total</b>	<b>10 000 €</b>		<b>4 000 €</b>



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A L'AGENCE DE L'EAU

Programme 2010

Animation SAGE	Thème	Règle de financement AELB (70 000 € + 10 000 €) x 2 + 6 000 € par CLE	Coût Salarial chargé	Frais de structure	Taux	Montant subv sollicité
Jean Pierre Arrondeau	Secrétariat politique territoriale de bas	9 mois	57 600 €	23 040 €		
Gabriel Béduneau	acteurs locaux politique agricole	8 mois	25 600 €	10 240 €		
Christophe Danquerque	tableau de bord et base de données	5 mois	19 600 €	7 840 €		
Flore Salaün	Estuaire et coordination projet	4 mois	15 000 €	6 000 €		
Nicolas Douchin	acteurs locaux rivières	4 mois	11 000 €	4 400 €		
Anne Lenormand	zones humides	3 mois	17 500 €	7 000 €		
Aldo Penasso	inondations et AEP	1 mois	4 600 €	1 840 €		
Cédric Briand	migrateurs	1 mois	5 250 €	2 100 €		
Sébastien Baron	inondations	1 mois	3 700 €	1 480 €		
Denis Fatin	zones humides	1 semaine	1 500 €	600 €		
<b>Total Animation</b>			<b>161 350 €</b>	<b>64 540 €</b>		
Claire Lise Perronneau	Secrétariat de la CLE	9 mois de secrétaire	21 400 €	8 560 €		
Organisation de 5 CLE			30 000 €			
<b>Total animation SAGE</b>			<b>285 850 €</b>		50%	<b>95 000 €</b>

Aster	Règle de financement AELB 60 000 € salaire + 10 000 € fonctionnement	Coût Salarial chargé	Frais de structure	Taux	Montant subv sollicité
10 mois Benjamin Bottner	plantes envahissantes: coordination	31 000 €	12 400 €		
6 mois Nicolas Douchin	Assistance au syndicats de bassin	16 500 €	6 600 €		
4 mois Gabriel Béduneau	Assistance au syndicats de bassin	12 800 €	5 120 €		
<b>Total Aster</b>		<b>60 300 €</b>	<b>19 000 €</b>		<b>35 000 €</b>

CRE	Règle de financement AELB 60 000 € salaire + 10 000 € fonctionnement	Coût Salarial chargé	Frais de structure	Taux	Montant subv sollicité
10 mois Denis Fatin	Suivi technique de l'étUde CRE	26 600 €	10 640 €		
1 mois Anne Lenormand	Suivi technique de l'étUde CRE	5 840 €	2 336 €		
<b>Total CRE</b>		<b>32 440 €</b>	<b>12 976 €</b>		<b>22 708 €</b>